

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2011)
Heft:	6
Artikel:	Rhône 3 ou l'émergence possible d'un espace touristique
Autor:	Clivaz, Christophe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-957406

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rhône 3 ou l'émergence possible d'un espace touristique

CHRISTOPHE CLIVAZ
Prof., UER Tourisme,
Institut universitaire
Kurt Bösch (IUKB).

Les habitants de la plaine se sont toujours méfiés du Rhône, fleuve longtemps indompté qui leur compliquait passablement la vie. Mais la main de l'homme l'a progressivement remis à l'ordre dès la fin du XIX^e siècle: «Le Rhône ne surfe plus comme autrefois entre les espadrilles des saules et le cuir tendre de la paute. Il a perdu ses dunes, ses étangs, ses forêts, ses appétits de forcené, ses querelles liquides. C'est le corset, le bagne. On ne l'aime pas.»^[1] Comme on le verra dans cette contribution, ce désamour pour le Rhône se retrouve tant au niveau de l'offre que de la promotion touristiques. La 3^e correction constitue alors une opportunité réelle de faire émerger un nouvel espace touristique autour du Rhône.

Le Rhône touristique n'existe pas...

Les Valaisans restent éloignés de leur fleuve et c'est donc assez logiquement que cet éloignement se retrouve au niveau du tourisme. Si le Rhône n'est pas totalement absent de l'imaginaire touristique, ce sont en fait toujours les mêmes sites qui retiennent l'attention, des sites où le fleuve est encore dans un état relativement naturel [2]: la vallée de Conches et le glacier du Rhône, le passage de Finges où le fleuve peut encore divaguer en fonction des crues, et l'embouchure du Léman avec le site naturel des Grangettes. A part ces quelques portions de fleuve qui se retrouvent de temps en temps dans le matériel publicitaire, le Rhône n'existe pas pour les spécialistes chargés de vendre le tourisme valaisan. Il n'est dès lors pas étonnant que le fleuve constitue un espace peu connu des touristes.

On y pratique certes des activités touristiques à proximité mais sans nécessairement le voir. Ainsi plusieurs golfs (Sierre, Sion, Loèche) se trouvent au bord du fleuve sans que ce dernier soit valorisé d'une quelconque manière dans l'expérience golifique. Il ne semble y avoir que deux activités touristiques qui véritablement utilisent le Rhône comme «fil rouge»: le rafting, dont la pratique reste cependant très limitée vu les dangers liés à une vitesse d'écoulement encore élevée, et surtout le vélo, les berges du Rhône étant utilisées par les touristes qui suivent l'itinéraire de la «Route du Rhône» mis en place par le programme la «Suisse à vélo». Cet itinéraire, malgré son appellation, commence curieusement non à la source du fleuve mais à Andermatt pour se terminer à Genève (www.suisse-mobile.ch). On mentionnera aussi la Slow-up organisée dans la région Sion-Sierre depuis 2007 et dont le parcours passe en partie sur les bords du Rhône.

[1] Farquet, R. (1991). *Sept cents ans de solitude*. Nouvelles, Lausanne: Ed. de L'Aire, p. 63.

[2] Matos-Wasem, R., Bender, G., Richard, S. & Zenklusen, P. (2006). *Elaboration d'une vision du tourisme et des loisirs dans la plaine du Rhône. Etat des lieux et perspectives*, Sierre/Sion: Haute école valaisanne (HEV), Mandat du canton du Valais.



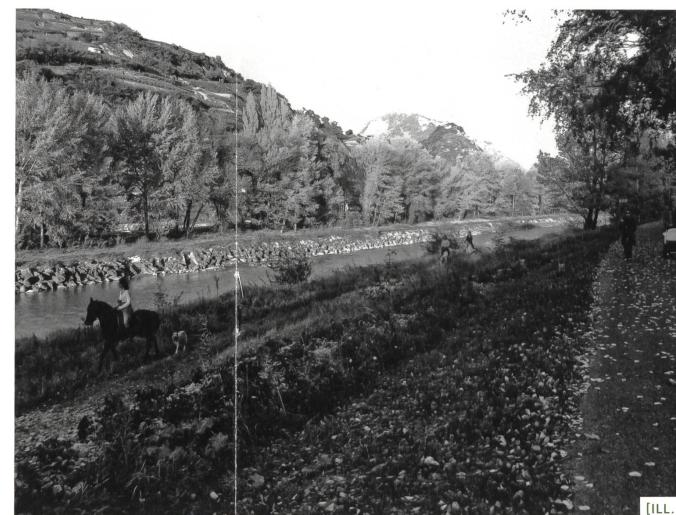
[ILL. 1]

[ILL. 1] Les îles:
exemple d'utilisation
actuelle pour les loisirs
et le tourisme. (Photos:
Christophe Clivaz)



[ILL. 2]

[ILL. 2] Les berges du Rhône à Sion:
exemple de portion à aménager
avec des quais et du mobilier urbain
afin de redonner accès au fleuve.



[ILL. 3]

[ILL. 3] Les berges
en amont de Sion:
utilisation actuelle
pour les loisirs.

Pour le reste, il faut bien reconnaître la quasi-absence d'infrastructures touristiques: pratiquement pas de buvettes, de restaurants ou même d'aires de pique-niques le long du Rhône. Alors que l'on peut, par exemple lorsque l'on fait de la course à pied, étancher sa soif à des fontaines ou ruisseaux pratiquement dans n'importe quel endroit du Valais, impossible de songer à faire de même lorsque l'on longe le plus grand cours d'eau du canton!

... mais celui des loisirs oui

Si les Valaisans ont pris soin, du moins jusque dans la deuxième partie du XX^e siècle, de ne pas habiter trop près du Rhône, ils sont par contre de plus en plus friands de balades sur les berges. Si le Rhône touristique n'existe pas, celui des loisirs existe bel et bien. Les habitants de la plaine utilisent volontiers les berges du Rhône pour se promener, faire du vélo, du roller ou du cheval, se baigner ou pique-niquer près des «gouilles» qui jalonnent son parcours (Les îles à Sion, les gouilles de Granges) ou encore s'adonner à la pêche. A certaines périodes de l'année, notamment les fins de semaine de printemps et d'automne, certaines portions des berges du Rhône interdites à la circulation automobile sont littéralement prises d'assaut par les promeneurs, cyclistes ou joggeurs. A tel point que des conflits entre usagers se font jour et qu'il est parfois dangereux en période de forte affluence de se promener avec des enfants pas toujours attentifs lorsqu'ils traversent la chaussée alors qu'arrivent à vive allure des cyclistes.

Pour une mise en valeur touristique du Rhône

Le Valais aurait tout à gagner d'un fleuve davantage «mis en tourisme». Aujourd'hui déjà où le fleuve n'est plus qu'un tube rectiligne, mais encore plus demain avec la 3^e correction qui, grâce à un Rhône revitalisé et «décorseté», offrira un paysage bien plus attractif pour la pratique d'activités touristiques. Ce lien naturel entre les villes valaisannes permettra à ces dernières d'initier ou de renforcer les collaborations en matière d'offre touristique qu'elles ont entamées ces dernières années. De manière plus générale le Rhône revitalisé pourrait constituer une colonne vertébrale sur laquelle greffer un ensemble d'activités touristiques et de loisirs de plaine. C'est un peu ce que tente depuis une dizaine d'années le parc naturel de Finges en développant des activités (excursions, expositions, manifestations, etc.) basées sur la haute valeur paysagère du site, notamment les derniers kilomètres où le Rhône n'est pas totalement endigué.

Pour le Valais, l'enjeu est important car augmenter l'attractivité touristique de la plaine apporterait une offre complémentaire intéressante dans un contexte où l'économie touristique de montagne est remise en cause tant par les contraintes environnementales et climatiques que par les modifications des attentes de la clientèle. La «nouvelle» offre touristique de plaine pourrait ainsi utilement venir compléter et se combiner avec l'offre «traditionnelle» des stations et l'offre émergente des coteaux et vallées inférieures. Complémentarité en termes d'activités à offrir aux hôtes, mais aussi complémentarité en termes de tourisme «4 saisons», graal recherché aujourd'hui par toutes les destinations alpines. La plaine constitue notamment un espace bien adapté au développement d'activités touristiques au printemps et en automne, deux saisons où les stations ont de la peine à attirer la clientèle.

Exemples potentiels de mise en tourisme du Rhône

Mais sous quelle forme pourrait-on imaginer «mettre en tourisme» le Rhône? Sur mandat du canton du Valais, des chercheurs de la HES-SO Valais ont proposé différentes pistes il y a quelques années [2]. Nous aimerions ici en évoquer brièvement deux. La première, qui constitue un prolongement des réflexions faites par les chercheurs de la HES-SO Valais, concerne l'amélioration de l'itinéraire cyclable le long du Rhône. Le potentiel touristique de cet itinéraire est en effet encore largement sous-exploité. Dans une étude de 2003, l'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT) souligne que les «voies vertes» connaissent un franc succès, notamment parce qu'elles ont l'avantage de pouvoir être utilisées par différents types d'usagers (cyclistes bien sûr, mais aussi joggeurs, marcheurs, «rouleurs», personnes en chaise roulante) et parce qu'elles permettent une pratique «sécurisée» qui attire une nouvelle clientèle féminine et familiale [3]. Un itinéraire revalorisé le long d'un Rhône revitalisé permettrait d'atteindre différents publics-cibles, des excursionnistes aux touristes en séjour en passant par les touristes itinérants.

Un deuxième exemple de mise en tourisme pourrait passer par la réalisation de quais urbains là où le Rhône traverse ou passe aux abords des villes (Brigue-Naters, Viège, Sierre-Chippis, Sion). Certes, de telles infrastructures sont destinées en premier lieu aux résidents, mais elles apporteraient également un plus indéniable au niveau du tourisme, d'autant plus que les villes concernées cherchent toutes à développer ce secteur d'activités. Prenons l'exemple de la Ville de Sion qui a initié, avec le canton et en collaboration avec le prof. Girot de l'EPFZ et ses étudiant-e-s, une réflexion sur le lien qu'elle entretient avec son fleuve. Cette réflexion a débouché sur un projet intitulé «Sion-sur-Rhône» qui propose la création d'une île fluviale obtenue par la création d'un second bras du fleuve lors de la traversée de Sion. Si ce projet sera difficile et long à concrétiser, les études en cours pour définir une vision globale et cohérente de la traversée de la ville et voir comment tisser des liens entre le fleuve et cette dernière devraient plus rapidement pouvoir déboucher sur des réalisations concrètes, comme l'aménagement de quais et mobilier urbain le long des rives.

En conclusion, la 3^e correction du Rhône constitue une opportunité unique non seulement d'augmenter la qualité des zones de délassement à disposition des habitants, mais aussi de faire émerger un nouvel espace touristique complémentaire à ceux existants (stations et coteaux). On pourrait ainsi voir dans quelques années des cyclotouristes faisant une pause sur une plage aménagée au bord du Rhône avant de rejoindre leur gîte d'étape, non sans avoir auparavant profité du stand installé par les agriculteurs pour s'approvisionner en produits régionaux... Il reste que cette vision ne deviendra réalité que si les milieux touristiques s'investissent davantage dans le dossier de la 3^e correction du Rhône qui, pour l'instant, ne les intéresse que moyennement.

[3] AFIT (éd.) (2003), *Voies vertes: fréquentation et impact*, Paris.



[ILL. 4]

[ILL. 4] Carte postale fictive de «Sion-sur-Rhône», selon la proposition des étudiants de l'Institut für Landschaftsarchitektur de l'EPFZ. (Source: Frédéric Rossano ILA ETHZ)

ZUSAMMENFASSUNG Rhone 3 oder die Möglichkeit eines neuen touristischen Raums

Die Rhone ist bei den Touristen kaum bekannt. Abgesehen von bestimmten Flussabschnitten, denen man in der Werbung begegnet, existiert die touristische Rhone nicht. Für die zahlreichen Walliser, welche die Flussufer für ihre Aktivitäten in der freien Natur nutzen, existiert die «Freizeit-Rhone» jedoch sehr wohl. Ja, in Zeiten grossen Andrangs entstehen nicht selten Konflikte zwischen den verschiedenen Nutzern, seien es Spaziergänger, Velofahrer oder Fischer. Das Wallis könnte von einem «touristischeren» Fluss nur profitieren. Eine touristisch erschlossene Talebene wäre eine wünschenswerte Ergänzung zum Tourismus in den Bergen, der aufgrund der verursachten Umweltbelastung und des Klimawandels immer mehr in Frage gestellt wird. Zudem würde damit der Tourismus auf alle vier Jahreszeiten ausgeweitet. Die dritte Rhonekorrektion bietet verschiedene Möglichkeiten für solche Aufwertungen. Die Neugestaltung des Veloweges entlang den Ufern, der zu wenig erschlossen ist, würde eine sichere und allgemein zugängliche Nutzung ermöglichen. Die Schaffung von Quaianlagen in den Städten an der Rhone könnte für den Tourismus ebenfalls ein Plus darstellen. So bietet sich mit der 3. Rhonekorrektion eine echte Gelegenheit, an der Rhone neuen touristischen Raum zu schaffen. Die Landschaft entlang dem revitalisierten Fluss wird attraktiver. Sie könnte das Rückgrat für eine Reihe touristischer Aktivitäten und Freizeitangebote bilden. Gleichzeitig bietet sich den Walliser Städten die Gelegenheit, ihre Zusammenarbeit zu verstärken oder neu aufzubauen.